

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 4 décembre 2018

TARIFS COMMUNAUX 2018

Le conseil fixe à l'unanimité le montant des tarifs communaux 2019 des salles et du cimetières en prenant en compte l'augmentation des charges (+1.5%), ceux de la bibliothèque et d'occupation du domaine public sont inchangés.

SUBVENTIONS

Le Conseil entérine à l'unanimité une série de subventions exceptionnelles au Club des Bruyères pour l'embauche d'un animateur sportif, à Ploum Pudding pour l'aide à une autre association et à la nouvelle association Anim A Ploum pour développer, en lien avec les autres associations et le pôle de vie locale, des animations en 2019.

PERSONNEL : Emploi civique, emplois aidés et gratification de stage

Le Conseil approuve à l'unanimité le recours à un emploi civique au Pôle de vie locale. Il aura la charge d'animer des jeux pendant la pause méridienne, des temps forts de la bibliothèque, de développer le jardin partagé...

Deux contrats aidés arrivent à leur terme en mars, un emploi d'avenir aux services techniques et un Contrat d'accompagnement dans l'Emploi aux services scolaires. Le conseil approuve à l'unanimité la délégation au maire pour renouveler ces contrats et procéder au recrutement éventuel.

Le conseil approuve à l'unanimité la gratification des stagiaires sous condition de l'évaluation de la collectivité de la période de stage et dans la limite du plafond légal.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2019 (budget communal), dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Le conseil accepte à l'unanimité cette autorisation.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONQUET

La commune du CONQUET sollicite le concours de la commune de Ploumoguier pour élaborer et promouvoir son programme d'animations estivales. Précédemment, l'Office du Tourisme du Conquet prenait en charge cette organisation mais devenu communautaire, il n'est plus en mesure d'assurer ce service. La commune de Ploumoguier accepte d'apporter son concours car elle considère que les animations proposées dans la commune touristique voisine pourront également être appréciées de ses habitants et visiteurs et qu'elle destine son service « vie locale » à l'animation communale annuelle et non estivale. Le conseil approuve à l'unanimité les termes de ce partenariat qui prend la forme d'une convention entre les communes.

DENOMINATION VOIRIE

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la dénomination des deux voies créées dans le lotissement communal des Dahlias : allée des Gardénias et allée des Hortensias.

APPK REDUCTION DU NOMBRE DE MOUILLAGES

Le conseil approuve à l'unanimité la diminution de 68 à 58 le nombre de mouillages présents à Kerhornou.

EXTENSION DU PERIMETRE DU CONSERVATOIRE - DOMAINE DE KERJAN LANFEUST

Le conseil approuve à l'unanimité l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral dans le domaine de Kerjan à des parcelles boisées.

RAPPORT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil prend connaissance de ce rapport.

QUESTIONS DIVERSES

- Le téléthon sera organisé ce week-end en partenariat avec Plouarzel sous forme de fête du sport le samedi et du traditionnel kig ha farz servi dimanche midi à la salle omnisports.
- Le conseil départemental a accordé une subvention de 55 000 € pour l'extension de la bibliothèque, le mobilier et le renouvellement des ouvrages.
- L'installation de la poterie à Messoufflin a pris du retard, l'entreprise en charge de la réfection de la dalle ayant cassé les pierres du mur.

- Un point de la fin des chantiers est réalisé : rue de Verdun, à Kerhornou, le chauffage de la salle Océane et de l'école, de Kergounan, la mise en place du bourg à 30.
- Le conseil entérine la constitution du groupe d'élus en charge du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal mené par Pays d'Iroise Communauté et qui va mener avec les 4 cabinets d'étude la phase de diagnostic en 2019-2020 : chaque village, quartier sera ainsi représenté au sein de cette instance ainsi que des membres de la commission urbanisme.